

Pour :

<http://www.radio-silence.org/>

Chroniques reprises, ou citées, de temps à autre, historiquement, aux liens suivants :

- <http://www.midiassurancesconseils.com/Lepilori>
- <http://www.cncombattants.org>
- <http://www.francisrichard.net/>
- <http://wwwhttp://yvesdaoudal.hautetfort.com/>
- <http://soleil151.free.fr/reconquete/>

...

CHRONIQUE ECONOMIQUE « FINANCES – VERITES »

N°178

8EME ANNIVERSAIRE CE MOIS-CI LE 7 MARS 2017 !

Pour FAIRE UN DON au chroniqueur C'EST ICI : URGENT ! MERCI !

ERRARE HUMANUM EST, PERSEVERARE DIABOLICUM

LOI d'A.D.L. MARTIN DESMARETZ de MAILLEBOIS

BASEE SUR CELLE DE POL GARGAM - GOUVERNEUR HONORAIRE DE LA BDF 1973-86.

VALANT INCIPIT PERMANENT :

1) **L'ECONOMIE GENERALE** EST L'ENSEMBLE DES ECHANGES DE TRAVAIL, BIENS ET SERVICES ENTRE PERSONNES PHYSIQUES ET/OU MORALES,

2) **L'ECONOMIE FINANCIERE** EST L'ENSEMBLE DES ECHANGES DE CAPITAUX ENTRE PERSONNES PHYSIQUES ET/OU MORALES, EXPRIMES EN BIENS OU EN MONNAIES, LESQUELS PEUVENT, OU NON, CONSTITUER LES CONTREPARTIES DES ECHANGES DE L'ECONOMIE GENERALE,

3) **L'ECONOMIE MONETAIRE** EST L'ENSEMBLE DES FLUX DE MONNAIES EMISES OU DETRUITES, CONSTITUANT, OU NON, LES CONTREPARTIES DES ECHANGES GENERAUX OU FINANCIERS, ET POSSEDANT OBLIGATOIREMENT LES QUALITES MONETAIRES REQUISES : D'IDENTITE RIGOREUSE, D'INALTERABILITE A L'INFINI, DE FRACTIONNABILITE ET DE FONGIBILITE. **LA MONNAIE EST TOUJOURS CONCRETE SANS PREJUGER DE SES REPRESENTATIONS ABSTRAITES**, ALORS TOUJOURS CONVERTIBLES A 100%.

POSTULAT : TOUTE CONFUSION ENTRE UNE ECONOMIE ET LES DEUX AUTRES ABOLIT TOUTE VALIDITE AU RAISONNEMENT EXPOSE DE N'IMPORTE QUI, N'IMPORTE OU ET N'IMPORTE QUAND, Y COMPRIS MOI-MEME. *NOBODY IS PERFECT.*

C'EST LA RAISON DES TROIS PARTIES TOUJOURS DISTINCTES DE MA CHRONIQUE "FINANCES-VERITES".

Mercredi 1er Mars 2017

*(La prochaine est prévue pour le Mercredi 29 Mars 2017, **sauf blocage financier ou de santé**)*

**Madame,
Mademoiselle,
Monsieur,**

Je suis très en colère et c'est peu dire. Cette chronique anniversaire sera donc un cri de colère et un hurlement de souffrances subies du fait du mauvais Gouvernement depuis 43 ans ! Cette mauvaise "gouvernance" s'amplifie exponentiellement depuis 1981 et transforme la FRANCE en un ENFER que fuient les "Riches" qui vont donc ailleurs tirer le train d'autres économies nationales et leurs PIB...

De saccages en escroqueries, l'ETAT socialo-mondialo-oligarchique autoproclamé "démocrate", piétine les vrais travailleurs méritants, et les *génocide* bel et bien. Ce n'est pas nouveau pour cet état pseudo républicain mais bien totalitaire depuis 1792. Ce qui est nouveau c'est son hypocrisie. Cette manipulation continue par laquelle il accuse ses victimes de ses propres méfaits est insupportable et fonde la résistance légitime à son oppression. Je vais donc vous parler aujourd'hui de tous ces :

« SACCAGES GENERAUX ET ESCROQUERIES ETATIQUES !... »

Lien direct vers mon blog : <http://serviteurdubienpublic.blogspot.fr>

Pour FAIRE UN DON au chroniqueur C'EST ICI : URGENT ! MERCI !

1) Dans l'ACTUALITE ECONOMIQUE GENERALE :

« ECO1 : DEUX SACCAGES ETATIQUES EXEMPLAIRES ! »

Le Cri d'alarme le 21 Février dernier à Rennes de six associations bretonnes d'agriculteurs méritants [relayé par Breizh-infos le 25](#), il y a déjà 4 jours, a retenu immédiatement mon attention. Le PRETIUM DOLORIS qu'ils subissent est tel qu'une agricultrice, éleveuse, productrice de lait en Bretagne, s'est pendue dans la salle de traite de ses vaches au lieu géographique, géopolitique, professionnel et financier de ses souffrances. Cet assassinat, qui serait imputable au double jeu cruel de certains opérateurs coopératifs, ne doit pas rester impuni. A la lecture rapide des deux documents reproduits j'ai immédiatement détecté des anomalies :

- inadéquations entre le rythme mensuel du remboursement exigé et la composition quotidienne du calcul des intérêts à payer aboutissant à l'exigence d'agios majorés indûment,
- appropriation du croît POTENTIEL par des créanciers peu scrupuleux au point qu'ils oublient de penser à la rémunération du travail en rapport,
- warrantage impossible de biens inexistants à la signature du warrant, etc... La liste m'apparaît longue !

Je leur ai immédiatement proposé mon aide qui peut, comme je l'ai déjà fait dans le passé, aboutir à suffisamment remplir d'arguments financiers imparables le dossier d'un avocat qui n'ait pas peur d'exiger du tribunal ce qu'il doit exiger et l'obtenir. Pour ce faire, je lui mâcherai les calculs. Je pense que le résultat peut aller jusqu'à annuler purement et simplement les dettes pesant sur les agriculteurs en difficulté par l'obtention notamment d'une indemnité pour PRETIUM DOLORIS rendu patent par le "suicide" de tel ou telle.

La parole de l'État ne vaut plus rien depuis 1985. Je le sais, vous le savez, nous le savons tous, enfin tous ceux qui y ont cru un temps avant de déchanter... C'est ainsi que deux faits le démontre :

- Des agriculteurs de produits Bio ont déversé leurs citrouilles devant une Préfecture en criant à l'escroquerie et hurlant de souffrance que je traduis : "*Cela fait deux ans que nous attendons les aides promises sensées compenser le surtravail dû au renoncement aux produits phytosanitaires, surtravail effectué à la demande de l'État sous la botte de ses écologistes bidons*" !

- Dans Les Landes, la FSEA 40 hurle aussi dans un Communiqué de presse sans ambiguïté, là, je cite : "*Les éleveurs qui ont subi l'abattage de leur cheptel (NDLR : de canards en 2016)... attendent encore l'indemnisation complète de leurs pertes...*". Le Ministre LE FOL(L) vient de venir promettre à MONT de MARSAN le règlement pour AVRIL prochain. Si c'est du 1er Avril qu'il s'agit, les éleveurs vont pouvoir partir à la pêche... Depuis février 2016, ils sont sensés vivre de quoi ? Le Gouvernement s'en fout et leur dit crûment, je traduis : "*...mais d'amour et d'eau fraîche, évidemment*"... d'ailleurs n'était-ce pas, il y a deux semaines, la St-Valentin ?

Je rappelle, comme je l'ai fait à plusieurs reprises verbalement à plusieurs éleveurs, que lorsque l'État décide que l'intérêt général doit primer sur l'intérêt particulier et qu'il confisque, disons plus justement vole, des biens privés **il doit les indemniser AU PREALABLE** et pas des lustres après ! **Voilà ce que dit " l'État de Droit "**, en l'espèce la DUDHC 1789, socle et ossature de la Constitution. Entendez-vous un seul candidat parler concrètement de faire respecter l'État de Droit en question ? PERSONNE ! Ah ! Pour en parler de loin, dans le vague, avec des mots, alors ils sont tous là... Bande de minables ! Tous ces *politiciens* me déçoivent !

Conclusion d'ECO1 : Voilà comment l'État socialo mondialiste saccage l'économie française : d'abord, en gonflant sans cesse les coûts avec des normes et des impôts croissants exponentiellement. L'exposant x étant l'idéologie. Ensuite, en refusant de protéger les Français avec des préjugés alimentés par la peur que les yeux du peuple se dessillent sur sa complicité avec les sociétés financières de tout poil et de tous calibres ! Le Gouvernement, non seulement se moque de l'État de Droit, mais même il encourage à sa violation quotidienne

! Quant au Président, qui en est le GARANT constitutionnellement, il s'en moque comme d'une guigne au seul motif qu'il en ignore la signification. Il est inepte et inapte mais il... touche. C'est le principal ! N'est-ce pas ?

Proposition : Une SURTAXE douanière, dite "sociale", frappant les produits importés de l'étranger à la France, y compris donc de l'UE, fabriqués avec un dumping à la fois social, et de l'extérieur à la zone monétaire française, actuellement l'euro, viendrait remettre les prix au même niveau que les produits français, produits en France, par des Français, et vendus ainsi, en France, à leur vrai prix ! Ceci permettrait enfin aux agriculteurs de toutes spécialités de vivre décemment de leur travail, ô ! Combien méritant. Le produit de la TVA augmenté servirait éventuellement à doter un FONDS de compensation des catastrophes naturelles frappant l'agriculture ? Le niveau des prix, ainsi indirectement garanti, pénalisant alors les consommateurs, pourrait être rabattu progressivement par une recherche sérieuse de baisse des prix de revient, notamment par une baisse du niveau d'oppression fiscale générale ! Le Général TAUZIN, candidat à la Présidentielle, propose une baisse de -15 % sur les cinq ans de son mandat, parfaitement expliquée et justifiée. Au FN ancien, en 2002, nous avons proposé un plafonnement à 35% du PIB, inscrit dans la Constitution ! Tout ceci va dans le bon sens...

LMDM

Pour FAIRE UN DON au chroniqueur C'EST ICI : URGENT ! MERCI !

2) Dans l'ACTUALITE ECONOMIQUE FINANCIERE :

« ECO2 : DEUX ESCROQUERIES ETATIQUES EXEMPLAIRES ! »

Vous avez le tort de ne plus pouvoir payer ? Dans ce cas, l'État gourmand vous vole vos biens via un jeu de dominos abattus en cascade. Vous empruntez en acceptant de nantir vos vaches allaitantes, votre seule source de revenus. Au passage les organismes dits "sociaux", et bien sûr dits "coopératifs", s'avèrent être le contraire de... compatissants ! Ils en profitent pour vous voler votre propriété, mais veulent rester vos créanciers comme si vous aviez encore ce qu'ils vous ont pris ! C'est fort cela ! Ils ne remplissent aucune des fonctions de propriétaire et vous font travailler pour eux sans salaire aucun ! Les prix de vos produits étant maintenant inférieurs à vos coûts, laissés bien sûr à votre charge, vous vous endettez en supplément tous les jours à chaque fois que vous travaillez ! Très vite, l'État, via ses complices financiers, vous prend tout ce que vous ne vouliez pas lui donner, vilains que vous êtes. Que cela viole le Code Civil, le Code pénal, le Code du Travail, la Constitution, tout... l'État s'en fout ! La seule chose qui compte pour lui c'est de vous escroquer parce qu'il est en faillite et qu'il a peur d'être obligé de vous voir le comprendre et lui couper les vivres. D'ailleurs, il installe, avec la complicité de l'oligarchie, le racket de l'impôt à la source des revenus, ce qui revient à warranter votre travail et, au moindre défaut à toutes ses réclamations illégitimes, il vous prend tout avec ses intérêts soit-disant légaux. Si vous vous suicidez, il est ravi d'être débarrassé d'une victime qui risquerait, à terme court, de se rebeller les armes à la main contre lui, comme ces vilains "brigands" vendéens et autres de 1792 à 1815 etc... Les "rustres", disent les "élites" autoproclamées, ne comprennent décidément pas qu'ils doivent tout donner contre des promesses portées par le vent de l'hypocrisie oligarchico-socialo-mondialiste.

Cest ainsi que, sans être agriculteur, étant retraité comme moi, vous ne recevez que des pensions qui furent d'abord divisées par deux, puis retranchées de -30%, et ensuite encore divisées par deux suite aux différentes réformes, et enfin réduites de "cotisations indues amplifiées sans cesse, bien sûr diligentées par le GVT pour votre bien ! D'ailleurs, c'est un moindre mal, n'est-ce pas ? Car sinon vous n'auriez rien du tout après avoir été escroqué de pseudos "cotisations" durant des décennies ! *Le retraité est bien mal venu de se plaindre...* Les pensions en question ont diminué en NET touché depuis 11 ans pour moi et tant d'autres sous l'effet des "évidemment nécessaires retenues à la source" d'une multitude de cotisations sociales pourtant parfaitement indues ! Pendant ce temps, les prix ont augmenté de +85% pour le gaz en citerne depuis 2009, la baguette atteint le prix exorbitant de 1,10 €, voire plus, chez le boulanger du coin, les salades sont à 1,50 € pièce (10 Francs la salade !), le concombre est à 2 euros (13 FF), le rôti de bœuf de qualité à 70 euros (460 Francs !!!!!), le saucisson sec de bonne facture à 6 EUROS (40 Francs !!!!!!!!!), etc... résultat, vous n'arrivez plus à payer votre loyer car, en son temps, la pseudo justice d'État vous a volé vos biens au prétexte que vous aviez été assez "con" pour vous faire escroquer ! MERCI LA "JUSTICE" de l'ETAT SOCIALO et de ses Tribunaux totalitaires, sectaires et idéologiques !... Pour arriver à payer, vous gagez ce que vous pouvez trouver au Crédit municipal, filiale complice de l'État socialo encore. Et alors ? Alors, vous recevez un prêt dit "de dépannage" de l'ordre de 1% en moyenne de la valeur de remplacement de ce bien. L'Assurance est de l'ordre de 1,5 %. Si le Crédit municipal est volé, son assurance vous remboursera alors 1,5% de la valeur de vos biens quand bien

même vous aurez payé des intérêts et des droits de garde (cela c'est le comble !) au taux de 15,10 % l'an, plus élevé que le taux de 9,6% appliqué aux agriculteurs de Bretagne ! Le Crédit Municipal est donc receleur de vos biens, prêt à vous les chaparder pour un prix inférieur aux receleurs des voleurs hors-la-loi qui ne se laisseraient jamais voler à ce point ! Cela s'appelle de la spoliation ouverte, légale, mais totalement illégitime, que seule l'hypocrisie étatique lui permet de qualifier d'aide sociale, dans un "État de Droit", bien sûr !

Conclusion d'ECO2 : que vous soyez agriculteur ou ex-cadre retraité, ouvrier ou artiste, technicien ou ingénieur, comme disait MITTERRAND : " *de toutes façons on leur reprendra tout d'une manière ou d'une autre, fut-ce au bout, à leur mort* " ! Voilà ce que c'est qu'une grande figure marxo-socialo-mondialo-fasciste, authentique, elle !

Propositions : **Interdiction absolue du prêt à intérêts conformément à la doctrine de l'Église**, appliquée par SAINT-LOUIS IX. Ordre donné de ne revendiquer que 1% de l'accroissement de richesse annuelle découlant alors de manière prouvée de la fourniture du prêt au débiteur sur constatation contradictoire, donc postérieure à l'exercice visé. Interdiction sous peine de travaux forcés du vol ! Rétablissement du plein droit et des usances professionnelles des effets de commerce et des moyens de paiements.

Ordre donné par LOUIS XVI **au Mont de Piété**, ainsi renommé, et de nouveau appliqué, **de prêter la valeur de remplacement à neuf du bien nanti** (ou gagé, ou warraté) **sans aucun intérêt** et avec les seuls "droits de publications du Nantissement" plus les frais de dossier inférieurs, ou égaux au pire, à 1%, en tout et pour tout, quelle que soit la durée ! Pour ce faire, dotation d'un FONDS D'ENTR'AIDE FINANCIERE NATIONAL sur les revenus domaniaux de l'État. Ce qui aurait beaucoup de conséquences positives à l'inverse du bradage actuel... que le Peuple verrait alors comme il le faut, à savoir une trahison de ses intérêts nationaux !

LMDM

Pour FAIRE UN DON au chroniqueur C'EST ICI : URGENT ! MERCI !

3) Dans l'ACTUALITE ECONOMIQUE MONETAIRE :

« ECO3 : ESCROQUERIES MONETAIRES ETATIQUES EN SERIE ! »

Le début du siècle dernier vit les pièces d'Argent et d'Or disparaître progressivement, remplacées dans vos usages par du papier coloré dit "monnaie" et de simples jetons. D'abord bien remplis, signés, attestés, les "billets" devinrent de plus en plus fiduciaires, c'est-à-dire qu'ils perdirent toute valeur juridique qui ne justifie plus aucune confiance. Les pièces survivantes du temps de la Liberté révolue devinrent des jetons en vils métaux et alliages dont le calibre fut calculé pour l'usage des machines. La mauvaise monnaie a chassé la bonne de la circulation monétaire générale. Et puis ce fut la grande révolution de l'Euro destiné dans l'intellect idéologique de ses concepteurs "à faire du passé table rase" selon la maxime socialo-mondialiste rebaptisée : "démocratie" ! Faut l'faire quand même... Dans les années 80 du XXème siècle, et depuis, l'Euro scriptural est en train d'imposer la mise à mort du papier et des jetons fiduciaires. L'État exige désormais que vous vous soumettiez à l'usage des écritures comptables de banques aux bilans truqués, comptablement bien sûr... Si, si, voyez mes chroniques depuis la première : 178 épisodes d'une série lamentable de constats épouvantables... L'escroquerie étatique étant couverte par les banques depuis 1986, soit depuis 31 ans, l'État leur devait bien de couvrir leur faillite induite collective et individuelle. C'est ainsi qu'elles ont le droit légal, mais pas dans un État de Droit réel, de vous arnaquer vos dépôts en les transformant de force en actions, bien sûr sans droit de vote de votre part, dans leur capital... social ! Passez muscade, l'État vous prend tout de toute manière, c'est MITTERRAND et ses complices prolongés par ses successeurs hypocrites qui l'a voulu !

Conclusion d'ECO 3 : Partout, l'usage de la monnaie est supprimé. Le Peuple ne doit plus effectuer que des opérations comptables, sous surveillance en temps réel des super ordinateurs aux mains des oligarques socialo-mondialistes intéressés à tout vous voler, pour tout concentrer entre leurs sales pattes !

Proposition : **revenir à une monnaie stable et offrant toute les qualités d'une monnaie**, connues depuis plus de deux mille ans ! Évidemment, cela ne fait pas l'affaire des escrocs mondialistes qui, avec de la fausse monnaie, réduisent tous les Peuples du monde en esclavage avec facilité, simplement en spéculant sur leur désinformation en la matière, bien sûr poursuivie continûment ! Avec une monnaie stable, la contrainte de devoir payer réellement, ou percevoir honnêtement, apparaît insupportable aux escrocs professionnels mondiaux actuels qui y perdraient le pouvoir absolu qu'ils ont construits grâce à leur fausse monnaie ! Voilà la raison de la "guerre au cash" enfin perçue après 45 ans d'efforts d'information de ma part, à mes frais

et aux prix de toutes les condamnations injustes et inscriptions frauduleuses sur ma tête ! Je souffre pour vous depuis si longtemps...

LMDM

Ma Conclusion Générale du Jour : Les saccages économiques généraux de toutes les productions et les suicides des producteurs sont menés par les escrocs oligarchiques qui ordonnent et ordonnent, de manière cohérente avec leurs vœux d'appropriation du monde entier, la concentration économique dans leurs mains, au mépris de l'artisanat, elle-même rendue possible par la croissance débridée de la masse de signes monétaires. Cette croissance a conduit à la disparition de l'EURCO, de l'ECU, et même au remplacement de leur euro concret par l'euro comptable et scriptural. Ces monnaies nationales, scripturales pour l'essentiel déjà et fiduciaires sur papiers colorés, avaient déjà fait disparaître pourtant les monnaies en pièces de métaux précieux à l'aloï déjà très affaibli. **Toute cette expansion monétaire de fausse monnaie, de plus en plus éloignée des utilisateurs populaires, a permis à l'État de faire passer son total budgétaire de 250 Milliards de Francs à la fin des années soixante dix à 410 Milliards d'euros soit... 2.690 Mds de Francs. Une formidable croissance du poids étatique de + 976 % en 35 ans environ** qui est évidemment devenue impossible à porter par le travail réel, même de travailleurs acharnés, bien connus comme tel comme, par exemple, ces artisans éleveurs au mérite inégalable ! Les conduire au suicide comme le font les Gouvernants à tous niveaux est un génocide de l'Humanité laborieuse, criminel et condamnable à mort pour les auteurs criminels et assassins, sans délai.

LMDM

Chronique rédigée sur 4 Pages, plus les éventuelles photos et annexes.

Synthèse de 27 pages de notes

prises en marge de 3 journées de travail de 10 heures chacune !

Calculs personnels !

Un travail de QUALITE PROFESSIONNELLE COMME A L'ACCOUTUMEE, J'OSE LE DIRE !

Pour FAIRE UN DON au chroniqueur C'EST ICI : URGENT ! MERCI !

Annexes :

1) xxx

2) xxx

Chronique FINANCES-VERITES par A.D. Laurent **MARTIN DESMARETZ de MAILLEBOIS.**

Ancien Professeur d'Economie Politique appliquée au monde bancaire auprès de l'I.F.B., de 1989 à 1993 en sus de mon travail à l'époque de Co-Director de Stés off-shore d'investissements aux USA.

Ex-Cadre Hors Classe, Sous-Directeur de l'Etablissement de Portefeuille : SCS « I.R. » du groupe ROTHSCHILD nationalisé en Février 1982 par les idéologues socialo-communistes au pouvoir, traîtres à la France.

Ma devise est : **NON DEFICERE MINIME (NE PAS FAIBLIR, JAMAIS)**

Mon Blason (déposé) après personnalisation de ceux des ancêtres est : « D'Azur, au DEXTROCHERE d'Argent, offrant un LYS des MARAIS au Naturel, au Soleil (le Roi), prélevé sur un lit de 4 Besants ». J'ai voulu marquer ma détermination à aider le Royaume et son Roi à retrouver une monnaie qui ait les qualités requises pour le bonheur des Peuples réunis à la Couronne. Il n'est pas armé, et donc au civil, au contraire des Maréchaux de France ancestraux. Il retrouve donc ce côté « civil » du premier. J'ai aussi voulu marquer une limite nette à mon ambition, au contraire du premier, en limitant l'effort de l'offre à UN LYS tandis qu'il était des 3 LYS au départ en 1715-1720, ce qui m'a paru prétentieux. Quant au Roi, il est ici visualisé par le Soleil alors qu'il était non explicite dans les blasons ancestraux précédents. J'ai donc voulu aussi marquer plus de modestie et d'humilité.

